

Initiative populaire cantonale

« Pas de cadeaux aux multinationales :

Initiative pour la suppression des allégements fiscaux »

Le parti socialiste a lancé l'initiative cantonale intitulée « Pas de cadeaux aux multinationales : Initiative pour la suppression des allégements fiscaux », qui a abouti.

Le tableau ci-dessous indique les dates ultimes auxquelles cette initiative doit être traitée aux différents stades du processus d'examen des initiatives prévus par la loi.

- | | |
|---|--------------------------|
| 1. Arrêté du Conseil d'Etat constatant l'aboutissement de l'initiative, publié dans la Feuille d'avis officielle le | 16 mars 2012 |
| 2. Dépôt du rapport du Conseil d'Etat au sujet de la validité et de la prise en considération de l'initiative, au plus tard le | 16 juin 2012 |
| 3. Décision du Grand Conseil au sujet de la validité de l'initiative sur la base du rapport de la commission législative, au plus tard le | 16 décembre 2012 |
| 4. Sur la base du rapport de la commission désignée à cette fin, décision du Grand Conseil sur la prise en considération de l'initiative et sur l'opposition éventuelle d'un contreprojet, au plus tard le | 16 septembre 2013 |
| 5. En cas d'opposition d'un contreprojet, adoption par le Grand Conseil du contreprojet, au plus tard le | 16 septembre 2014 |

Initiative populaire cantonale

« Pas de cadeaux aux multinationales :

Initiative pour la suppression des allègements fiscaux »

Les soussigné-e-s, électrices et électeurs du canton de Genève, en vertu des articles 64 et 65B de la constitution de la République et canton de Genève du 24 mai 1847, et des articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, appuient l'initiative législative suivante visant à modifier la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) (abrogation des allègements d'impôts), ayant la teneur suivante:

Article unique

La loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPM), du 23 septembre 1994, est modifiée comme suit:

Art. 10 Allègements fiscaux (abrogé)

Art. 45B Dispositions transitoires (nouveau)

L'abrogation de l'article 10 déploie ses effets dès la période fiscale qui suit la votation populaire. Toutes les conventions fondées sur l'article abrogé sont caduques et cessent de déployer un quelconque effet à la fin de la période fiscale au cours de laquelle la votation populaire a eu lieu.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Pas de cadeaux pour les multinationales : supprimons les allègements fiscaux !

L'Etat de Genève attire des multinationales au moyen d'allègements fiscaux. Le nombre de ces grandes firmes, sociétés de négoce, hedge funds, holdings et autres sociétés auxiliaires augmentent donc chaque année.

Les conséquences pour Genève sont:

- **Concurrence déloyale avec les entreprises genevoises :** Les grandes multinationales qui s'implantent à Genève ne sont taxées qu'à hauteur de 11.65 % contre 24.3 % pour les entreprises suisses, et bénéficient en plus d'allègements fiscaux. Conséquences: ces firmes sont beaucoup plus avantagées que nos entreprises et représentent une réelle menace pour notre économie locale.
- **La marmite genevoise sous pression !** La plupart des multinationales viennent avec leurs propres employé-e-s. Elles ne créent que très peu d'emplois localement. De plus, elles accaparent des logements au prix fort pour leurs employé-e-s, ce qui a encore pour effet d'augmenter les prix de l'immobilier.
- **Profiteurs :** Si ces firmes choisissent Genève, c'est également pour sa qualité de vie et ses infrastructures. Or, avec les allègements fiscaux, elles ne reversent pas ce qu'elles devraient tout en profitant de ces prestations offertes.
- **Pas nécessaire économiquement :** La fiscalité attrayante n'est qu'un des facteurs de la venue des multinationales à Genève. Imposer normalement ces firmes ne les ferait donc pas fuir pour autant et cela rapporterait davantage.

ARGUMENTAIRE

L'Etat de Genève propose à certains types d'entreprises, hedge funds, holdings et autres sociétés auxiliaires, des allègements fiscaux afin de motiver leur venue. Politique ultra attractive réussie. Le nombre de ces multinationales, ne cesse d'augmenter chaque année dans le canton de Genève. Mais à quel prix ? Loin des idées reçues de notre société, la venue de ces entités n'amène pas que du bon.

A. Principaux arguments

1) *Concurrence déloyale avec les entreprises genevoises*

En attirant des multinationales, ne répondant qu'aux besoins de la finance internationale, à l'aide de cadeaux fiscaux, on pénalise nos entreprises locales qui se retrouvent en concurrence directes et inéquitables avec ces mammouths de l'économie mondiale.

Prenons l'exemple très récent de Newell Rubbermaid, groupe international qui pèse pour plus de 5 milliards de chiffre d'affaires, propriétaire des marques Reynolds, Parker, Waterman... est un concurrent direct de Caran d'Ache. D'un côté on attire cette multinationale en lui proposant un rabais fiscal (taux d'imposition sur le bénéfice de 11,65%) et un très certain allègement fiscal supplémentaire, et de l'autre on fait payer plein pot une entreprise comme Caran d'Ache (taux de 24,3%), qui embauche localement, fait tourner l'économie genevoise et incarne une image positive de la Suisse à l'étranger.

2) *Opacité*

La façon dont les allègements fiscaux sont accordés est des plus opaques. En effet, il n'existe pas ou quasiment pas de contrôle démocratique ou judiciaire sur les négociations qui ont lieu entre le département des finances et les multinationales bénéficiaires de ces ristournes. De plus, aucune statistique n'existe sur la création d'emplois locaux et la durée de ceux-ci. Il est donc difficile de pouvoir savoir si ces multinationales créent réellement de l'emploi pour les habitant-e-s de Genève et de sa région.

3) *Genève parasite*

En attirant de la sorte des multinationales, le Conseil d'Etat ne vise que les rentrées fiscales possibles à court terme. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas aussi élevées qu'elles pourraient l'être en raison d'allègements fiscaux et d'une fiscalité réduite dans son ensemble. Ce qui est problématique, c'est que de la sorte, Genève vit dangereusement, sous perfusion de rentrées fiscales provenant de l'extérieur. Ce produit fiscal volatile fragilise l'assise financière de l'Etat à moyen et long terme. Une crise financière, un redéploiement des multinationales ou des réductions massives de personnel décidées à New-York, Londres ou Milan, voire une subite délocalisation pour des places financières plus généreuses encore, mettraient à mal les finances du canton et des communes.

4) *PME et PMU locales oubliées*

Notre développement économique endogène est laissé à l'abandon. Les entreprises genevoises souffrent de cette concurrence et les rares emplois locaux proposés ne répondent pas à la diversité des demandes issues de formations variées. Il est temps de tirer la sonnette d'alarme car nous dépendons de plus en plus de l'extérieur sans garantie. Un proverbe chinois illustre parfaitement cette situation. « Si tu veux nourrir un homme un jour, donne-lui un poisson; si tu veux le nourrir tous les jours, apprends-lui à pêcher. » Il en est de même pour notre économie, Genève a besoin de développer son économie locale et non de survivre aux injections financières de grandes sociétés multinationales hors-sol.

5) *Profiteurs*

Les multinationales qui s'implantent sur Genève sont attirées non seulement par la basse fiscalité (allègements fiscaux et bas taux d'imposition), mais avant tout par la qualité de vie qui règne dans notre canton. Cette qualité de vie est le fruit d'infrastructures et de prestations publiques (crèches, transports, sécurité, propreté) offertes à la population. Pour obtenir de telles infrastructures, chacun doit contribuer de façon équitable. Or ces firmes paient bien moins que ce qu'elles devraient et pourtant profitent pleinement des moyens mis à disposition par l'Etat. Cela représente donc un manque à gagner pour les caisses publiques et autant de prestations qui pourraient être à disposition de toutes et tous en moins. Ne voulons-nous pas d'infrastructures de qualité financées équitablement ?

6) Concurrence déloyale et évasion fiscale

Tout comme pour les personnes physiques, l'ultra attractivité proposée par le canton de Genève biaise la concurrence avec les acteurs extérieurs. L'Union Européenne se fait d'ailleurs de plus en plus insistante à notre égard et souhaite un nivellement de notre fiscalité avec elle. En agissant de la sorte nous froissons nos relations avec d'autres pays, avec des risques pour le futur.

Au-delà de cet aspect, nous encourageons l'évasion fiscale qui représente un manque à gagner terrible pour les caisses des Etats d'où proviennent ces multinationales délocalisées. A l'heure de la crise de l'endettement des pays, cela a de quoi accentuer la pression à l'encontre de la Suisse.

Enfin, le capital avec les sièges des multinationales s'implantent chez nous alors que la production reste dans des pays plus pauvres. On ne peut accepter un tel système contraire au principe de justice sociale.

7) Crise immobilière

Les taux très bas d'imposition des bénéficiaires offerts par les cantons aux sociétés étrangères attirent en Suisse de nombreuses banques, hedge funds, sociétés financières, agences de négoce, etc. Or, ces sociétés, loin de créer des emplois localement, importent massivement des postes de travail déjà pourvus d'« expats ». Leur arrivée aggrave fortement la pénurie de logements et fait exploser les loyers par les indemnités mensuelles de plusieurs milliers de francs que les sociétés versent à leurs salariés pour leur loyer. Les milieux économiques et immobiliers et leurs relais dans les exécutifs et législatif cantonaux, orientent la production de logements vers cette nouvelle demande des « expats ». Ce sont donc les logements en propriété et en loyer libre qui sont construits à tour de bras, alors que le nombre de logements sociaux, lui, décroît.

Afin de convaincre leur personnel de suivre leur délocalisation à Genève, certaines firmes n'hésitent pas à déboursier dans l'achat d'immeubles entiers pour proposer des conditions de travail et de logements à bas prix à leurs expatriés. L'impact sur l'immobilier genevois est catastrophique. Les classes moyennes et populaires – majoritairement des locataires – ne bénéficient donc pas de l'arrivée de ces sociétés étrangères. La lutte contre la pénurie de logements passe aussi par la fin des cadeaux fiscaux offerts aux entreprises étrangères.

8) Chômage local

En 2001, on comptait 442 multinationales étrangères disposant de 30 445 emplois. Avec la politique économique attractive voulue par le Conseil d'Etat, on dénombre 735 multinationales étrangères en 2008, pour

46 096 emplois. Cela représente une augmentation de 70% de ces multinationales pour une hausse de seulement 51,4% d'emplois dans ces firmes.

En comparaison à cette croissance, il est frappant de remarquer que le chômage a quant à lui augmenté de façon significative en passant de 4% en 2001 à 7% en 2010. Sans tirer de conclusions hâtives, il est quand même probable de penser que ces entreprises ne créent que très peu d'emplois localement.

Ces multinationales qui s'implantent à Genève amènent avec elles un grand nombre de leurs employé-e-s. Afin de convaincre leur main d'œuvre de suivre leur délocalisation, ces firmes n'hésitent pas à déboursier dans l'achat d'immeubles entiers pour proposer des logements à très bas prix à leurs expatriés. L'impact sur l'immobilier genevois est catastrophique. Cette façon de faire illustre parfaitement la volonté des multinationales de garder leur main d'œuvre tout en changeant de localisation au gré des paradis fiscaux qui s'offrent à elles. Il n'existe pas de statistiques officielles sur la main d'œuvre locale embauchée par les multinationales à Genève. Cependant, par voie de presse et divers témoignages, très peu d'emplois sont créés localement. Bien souvent, il ne s'agit même pas d'un tiers des postes.

9) Diminution des prestations publiques

Le prix à payer pour les contribuables Genevois est lourd. En offrant, ces réductions fiscales à ces multinationales, c'est autant de recettes en moins qui servent à financer des prestations publiques pour toutes et tous. En effet, la fiscalité n'est pas le premier facteur d'attrait des multinationales. Par conséquent, il est envisageable de penser que celles-ci pourraient rapporter bien davantage à Genève en terme de rentrées fiscales. Augmentation du prix de l'immobilier, peu de créations d'emplois locaux, fiscalité aux rabais pour les multinationales et autant de prestations publiques en moins dues à ces allègements ; les conséquences pour la classe moyenne et les classes les plus populaires sont désastreuses. Finalement, les rentrées fiscales de ces entreprises servent à compenser les dommages qu'elles peuvent entraîner sur une grande partie de la population locale, comme cela se constate avec un marché du logement en crise et du chômage de longue durée, malgré les efforts fournis.

10) Augmentation des inégalités

Pour mesurer les inégalités, il est possible d'observer le comportement statistique des extrêmes tout en les mettant en perspective avec l'évolution du PIB (croissance). Voici les résultats sur les salaires (source OFS – Office fédéral de la statistique) et sur les déclarations fiscales (OCSTAT).

Evolution des salaires dans le secteur privé à Genève

Quantiles principaux du salaire mensuel brut standardisé

	2000	2002	2004	2006	2008	Progression relative
Les 10% les plus bas	3 619	3 754	3 928	3 976	4 043	10,5%
Les 10% les plus haut	11 145	12 079	12 381	13 000	14 415	22,7%

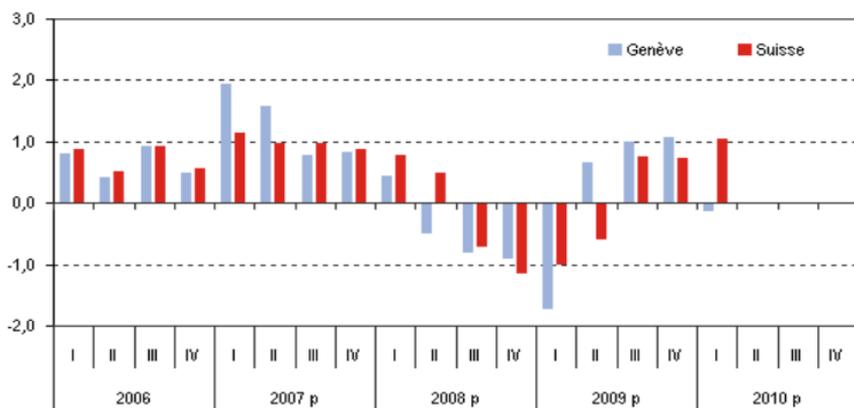
Revenus déclarés par les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres des contribuables du canton de GE

	2003	2004	2005	2006	Progression relative
Les 10% les plus bas	10 241	9 525	8 585	8 028	-27,6%
Les 10% les plus haut	173 639	175 262	179 710	183 264	5,3%

Produit intérieur brut

Variation trimestrielle réelle depuis 2006, en % (1)

G 04.02.01



(1) Données corrigées des variations saisonnières.

p : chiffres provisoires

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie / Institut Créa / Office cantonal de la statistique

© OCSTAT/08.2010

Conclusions : L'écart entre les catégories favorisées et défavorisées se creuse rapidement. L'économie genevoise est génératrice d'inégalités importantes, et indépendamment de la croissance. En effet, que nous nous trouvions en période de croissance ou de récession, le comportement des extrêmes reste stable et va dans le même sens, celui de l'accroissement des inégalités. En d'autres termes, cela se traduit par la paupérisation de la classe moyenne et la précarisation encore plus grande des classes les plus populaires.

11) Penser que si on supprime les allégements fiscaux, les multinationales vont partir est FAUX !

C'est certainement faux ! Il faut savoir que selon un grand nombre d'études, il existe plusieurs facteurs déterminants du choix de localisation d'une entreprise. Or dans l'ordre croissant, voici les facteurs les plus importants :

- le tissu industriel local : effets d'agglomération (être certain de pouvoir sous-traiter certaines tâches en assurant la qualité),
- la demande : potentiel du marché,
- les coûts de production (salaires, charges sociales...),
- les facteurs qualitatifs (qualité des infrastructures, qualité de vie, éloignement de la maison-mère...),
- la taxation.

On voit que la fiscalité des entreprises arrive en dernière position. Certes une imposition basse permet d'attirer des entreprises, mais bien d'autres facteurs sont plus importants. En bradant notre fiscalité pour être le plus attractif, nous réduisons qualitativement et quantitativement les prestations desservies par l'Etat et donc la qualité de vie. Les classes les plus précarisées et la classe moyenne sont les premiers touchés. De plus, on péjore un facteur d'attractivité économique.